



Formulaire d'affiliation au CAB

Veuillez compléter toutes les données reprises ci-dessous. Utilisez des LETTRES CAPITALES et écrivez lisiblement SVP!
Document à retourner au secrétariat de l'ASBL dès que possible.

Je soussigné(é) :

Nom :	_____	Prénom :	_____
Sexe :	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin	
Epoux ou Epouse de :	_____		
Adresse :	_____	N° - Boîte :	_____
Code Postal :	_____	Localité :	_____
Date de naissance :	_____	Nationalité :	_____
Téléphone Privé :	_____	Téléphone Mobile :	_____
Téléphone Bureau :	_____	Profession :	_____
Adresse Email :	_____		

demande mon admission au Club Alpin Belge®, fédération francophone d'escalade, d'alpinisme et de randonnée, à titre principal au Club Stone Climbing Factory ASBL comme membre :

(cochez la case précédant le montant correspondant à votre type de cotisation)

	premier membre du ménage	membres suivants du ménage
« Club Alpin » Adulte : A partir de 24 ans	<input type="checkbox"/> 86 €	<input type="checkbox"/> 78 €
« Club Alpin » Junior : Jusque 23 ans inclus	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 47 €
« Bel-Indoor » Adulte : A partir de 24 ans	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 31 €
« Bel-Indoor » Junior : Jusque 23 ans inclus	<input type="checkbox"/> 18 €	<input type="checkbox"/> 18 €
« Bel-Rando » et « Sympathisants »	<input type="checkbox"/> 32 €	<input type="checkbox"/> 28 €

Pour la période : Année Scolaire 2018-2019 Année Civile 2018 Année Civile 2019

et verse le montant de ma cotisation : _____ € sur le compte bancaire de Stone Climbing Factory ASBL
(IBAN : BE78 6106 4732 9086 - BIC : BDCHBE22XXX)

Par mon affiliation, je m'engage à respecter les règlements de mon club dont je deviens membre et du Club Alpin Belge®.

Date : _____ Signature : _____

En tant que membre « Club Alpin » ou membre « Bel-Indoor » participant à des compétitions, je joins aussi un certificat médical.

Pour les moins de 18 ans :

Je soussigné(e), Nom : _____ Prénom : _____
Agissant en qualité de père⁽¹⁾, mère⁽¹⁾, tuteur⁽¹⁾, autorise celui-ci ou celle-ci à s'inscrire au CAB et à pratiquer l'escalade.

(1) Biffer les mentions inutiles

Date : _____ Signature : _____

Voir résumé des conditions particulières de l'assurance CAB au verso.

Stone Climbing Factory ASBL

Siège Social : Avenue E. Mounier, 87 – 1200 Bruxelles
Deutsche Bank : BE78 6106 4732 9086
E-Mail : stonecf@outlook.com

Secrétariat : Rue J-B Verbeyst, 22 – 1090 Bruxelles
N° d'Entreprise : 848.561.938



www.facebook.com/stoneclimbingfactory

www.stoneclimbingfactory.com

Assurance Club Alpin Belge®

Résumé des conditions particulières

ARENA

1. Les catégories

L'étendue de la couverture d'assurance dépend de la catégorie à laquelle notre affilié s'est inscrit : « Club Alpin », « Bel-Indoor » ou « Bel-Rando / sympathisant ».

Membre « Club Alpin » :

Nos membres sont assurés pour les activités reprises dans nos statuts, à titre d'amateur non rémunéré, organisées ou non par notre association. Sont exclus de la garantie : le saut en parachute, le vol à voile, l'ULM, le deltaplane, la montgolfière, le benji, le parapente, le saut à ski.

Cette assurance est valable dans le monde entier

Membre « Bel-Indoor » :

Escalade « en salle », sur des structures artificielles d'escalade (pas de restriction géographique)

Membres « Bel-Rando / sympathisant » :

Randonnée en Europe (les pays du Conseil de l'Europe).

2. Les Montants assurés

Responsabilité civile (dans les limites du contrat)

- Dommages corporels : 2.500.000 € par victime et 5.000.000 € par sinistre
- Dommages matériels : 625.000€ par sinistre
- Franchise : 125,00 €

Individuelle accident

La compagnie s'engage à payer les sommes convenues lorsque l'assuré est victime d'un accident survenu **lors d'une activité assurée**.

- Décès : 7.500,00 €.
- Invalidité permanente : 15.000,00 €
- Frais médicaux à charge de l'assuré : 3.000,00 € par sinistre et par victime avec une franchise anglaise de 250,00 € (si les frais dépassent 250 €, pas de franchise).

Protection juridique

- 25.000,00 € par sinistre

Frais de recherche et secours

10.000,00 €, sans dépasser 25.000,00 € par sinistre frappant plusieurs assurés.

- Franchise Europe : 500,00 €
- Franchise hors Europe : 1.000,00 €

Pour plus d'info: <http://www.clubalpin.be/assurances>

Avec le soutien de :



Ecole d'Escalade de la Woluwe
Salle Stone Age



Commission de la Communauté
Française (COCOF)



JJYJ • FONDS SPORTIF ASBL



SYMBIOSE COMMUNICATION sprl